

17^{ème} jour de grève de la faim : la
Direction de GrDF s'enferme dans la
dénégation et le mépris des grévistes

Deux responsables SUD Energie sont aujourd'hui en grève de la faim depuis 17 jours pour obtenir le respect des droits syndicaux, et dans ce cadre, la réintégration de Nordine, militant SUD-Energie licencié le 16 décembre dernier. Ils considèrent en effet, comme ses collègues et l'ensemble des représentants des salariés tous syndicats confondus ayant siégé au Conseil de Discipline, que ce licenciement est directement lié à sa participation active au mouvement social du printemps dernier.

La Direction de GrDF continue à affirmer que ce licenciement n'a aucun rapport avec son engagement, mais qu'il est lié à "des manquements répétés commis dans l'exercice de son travail, bien avant et bien après le mouvement social", qui avait perturbé GrDF et ErDF au printemps. (©AFP / 29 décembre 2009 19h19)

Afin que chacun puisse en juger, nous rendons aujourd'hui publique la lettre de licenciement de Nordine.

Cette lettre fait apparaître très clairement que le licenciement de ce salarié employé dans l'entreprise depuis 12 ans est fondé exclusivement sur trois « fautes », toutes survenues entre « mi-juin » et le 2 juillet, soit moins de 6 semaines après la fin du conflit :

1. des déclarations d'horaires d'intervention chez le client jugées mensongères, entre le 25 Juin et le 2 juillet
2. une restitution trop tardive du véhicule et du téléphone d'astreinte le 2 juillet
3. la rédaction d'un document contenant des « propos injurieux » à mi-juin 2009.

Les affirmations de la direction quant à la période incriminée sont donc mensongères.

Au-delà de la proximité très suspecte de la grève avec les faits reprochés, nous tenons à disposition de chacun l'ensemble du dossier qui prouve d'une part que la nature des motifs avancés ne justifie en rien un licenciement, et d'autre part que ce dossier relève pour l'essentiel d'un montage grossier de la part de la Direction.

Par ailleurs, la Direction, qui n'a toujours fait aucune avancée depuis le début du conflit, continue son harcèlement envers les grévistes de la faim : elle avait assigné aujourd'hui les grévistes en référé pour occupation illégale des locaux syndicaux. Le jugement ne sera rendu que le 7 janvier. Un rassemblement avait été organisé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, auquel ont participé à nouveau de très nombreux soutiens : collègues, représentants syndicaux d'EDF et GDF-Suez et d'autres services publics qui ont témoigné de la répression syndicale tout aussi grave sévissant dans leur propre secteur (PTT, Culture, Education notamment), des représentants politiques de divers horizons (PS, PC, Verts, PG, NPA, Alternatifs).

Aucune suite n'a été donnée par la Direction de GDF Suez à ce jour à nos demandes de rencontre.

Pire, la Direction continue à harceler les grévistes, en dépit de l'aggravation de leur état de santé attestée par les médecins. Ainsi, Yann Cochin et Nordine Mahroug, contraints à l'isolement depuis 12 jours par la Direction dans les locaux syndicaux, ont demandé à pouvoir recevoir la visite de leur famille. La Direction leur a opposé une fin de non recevoir (cf. fax ci-joint), traduisant l'attitude méprisante et brutale qu'elle continue à avoir vis à vis des grévistes.

Alors que les grévistes de la faim sont maintenant entrés dans une phase critique, nous renouvelons notre demande de rencontrer dans les plus brefs délais la direction de GDF-Suez et d'obtenir une médiation du Gouvernement.

Fédération SUD Energie

Le 30 décembre 2009